

<https://www.snetap-fsu.fr/Hors-classe-pour-les-PLPA-PCEA-et-CPE-a-la-rentree-2020.html>



# Hors-classe pour les PLPA, PCEA et CPE à la rentrée 2020

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : jeudi 13 février 2020

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Sont concernés :

- Les professeurs certifiés de l'enseignement agricole ayant atteint, au 31 aout 2020 au moins deux années d'ancienneté dans le 9eme échelon de la classe normale.
- Les professeurs de lycée professionnel agricole ayant atteint, au 31 aout 2020 au moins deux années d'ancienneté dans le 9eme échelon de la classe normale.
- Les conseillers principaux d'éducation ayant atteint, au 31 aout 2020 au moins deux années d'ancienneté dans le 9eme échelon de la classe normale.

Attention : date limite d'envoi : VENDREDI 20 MARS 2020

Consultez et téléchargez la note de service :



**Hors-classe en 2020**